



Boycott du CNESER du 6 décembre 2022

Communiqué intersyndical

À ce jour, mardi 6 décembre, à peine plus de 10% des personnels de l'ESR ont participé au vote pour le CSA-MESR, ce qui constitue une chute impressionnante. Les conditions d'organisation de ce scrutin que nos organisations ne cessent de dénoncer depuis des mois sont catastrophiques : liste électorale incohérente, identifiants souvent inconnus, notice de vote pas reçue, serveur en carafe, double plateforme. Nous ne participerons pas à la séance du CNESER de ce jour : nos militants sont sur le pont depuis des semaines, et depuis l'ouverture du scrutin au-delà du raisonnable pour aider les collègues à exprimer leur vote. Nous dénonçons la complexité du scrutin qui place nos institutions dans une grande faillite démocratique et représentative. Nous souhaitons qu'un véritable débat puisse enfin s'ouvrir pour repenser l'organisation des scrutins à venir avec de vrais temps d'échanges.

Paris, le 6 décembre 2022